

Lourdes

L'INSPIRATRICE

Programme des travaux
Construction d'un pont au-dessus du Gave de Pau
(Marché de Maîtrise d'œuvre)

I - Contexte de l'opération

1. Objet du marché

Le présent marché est un marché public de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un pont routier situé au-dessus du Gave de Pau à Lourdes.

Il comprend la réalisation des missions d'une maîtrise d'œuvre pour les opérations de construction neuve d'ouvrages d'infrastructure.

Le montant prévisionnel des travaux est estimé à 3 200 000 € HT.

Cet ouvrage constitue un élément central dans la desserte du secteur du Sanctuaire. Il doit devenir l'un des ouvrages principaux entre la rive droite, par laquelle arrivent les pèlerins, et la rive gauche où se situe le Sanctuaire et une grande partie du secteur hôtelier.

2. Maître d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est la Ville de Lourdes représentée par Madame le Maire Josette BOURDEU.

Le suivi de la maîtrise d'œuvre est assuré par la directrice des Services Techniques, Madame Laetitia DALAINE et le responsable du Pôle Espaces Publics, Monsieur Michel CORNU.

Domiciliation : 2 rue de l'Hôtel de Ville – 65 100 LOURDES

Contact téléphonique : 05.62.42.54.06

Courriels : laetitia.dalaine@ville-lourdes.fr et michel.cornu@ville-lourdes.fr

3. Périmètre de l'opération

Le pont relie l'avenue Peyramale prolongée (rive gauche) à l'Esplanade du Paradis (rive droite).

Les rampes d'accès ainsi que les culées du pont sont situées :

- **côté rive gauche : sur un terrain privé actuellement utilisé par la Ville comme voie de retournement et qui devra faire l'objet d'une acquisition,**
- **côté rive droite : dans l'espace vert situé entre le pont Pomès et le parking.**

Mairie de Lourdes

Services Techniques – Pôle Espaces Publics

4. Délais d'exécution

Cet ouvrage est rendu nécessaire compte tenu de l'état fortement dégradé du pont Pomès qui relie ces deux voies en aval. Ce pont sera démoli après la mise en service de l'ouvrage, objet du présent marché.

Il est donc nécessaire de réaliser le nouveau pont dans les meilleurs délais.

La période de consultation pour le marché des travaux est fixée du 16 décembre 2019 au 20 janvier 2020 pour un démarrage des travaux en mars 2020.

II - Caractéristiques du Projet

1. Implantation du projet

Le projet consiste à construire un pont à une travée ainsi que les voies de raccordement et les modifications des voiries.

Le pont a une chaussée de 7 mètres de large et une voie partagée de 3 mètres pour les piétons et les cyclistes. Soit une largeur utile de 10 mètres.

La portée du pont est comprise entre 70 et 80 mètres.

Les culées du pont sont situées côté rive gauche sur le terrain privé (en dehors de l'emprise de l'avenue Peyramale prolongée) et rive droite dans l'espace vert.

Le pont doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.

La circulation autorisée est celle des véhicules légers, camions de livraisons, bennes à ordures, bus et autocars.

Le pont n'est pas destiné aux convois exceptionnels et aux véhicules de grandes longueurs mais il peut exceptionnellement être emprunté par ces véhicules (dont les semi-remorques).

Il sera aussi la principale porte de sortie du sanctuaire notamment pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.

2. Altimétrie du Pont

La hauteur d'air au-dessus de l'avenue Peyramale prolongée est de 4.50 m.

La partie la plus basse du pont devra se situer à 1 mètre au-dessus des plus hautes eaux connues à savoir la crue de juin 2013.

La côte retenue est donc 377.50 NGF plus 1 mètre soit 378,50 NGF. Cette côte est donnée à titre indicatif et devra être confirmée par les études existantes (PCS et PPRI).